

## **Desjardins modifie son taux préférentiel canadien**

**Montréal, le 28 janvier 2015** – Le Mouvement Desjardins annonce qu'à compter du 29 janvier 2015, le taux préférentiel canadien de la Caisse centrale Desjardins passera de 3,00 % à 2,85 %.

### **À propos du Mouvement Desjardins**

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de près de 227 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp Canada. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré comme la quatrième institution financière la plus sûre en Amérique du Nord selon le magazine *Global Finance* et la deuxième plus solide au monde selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

### **Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :**

André Chapleau

Relations de presse

514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 7229

[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)